

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINNE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 Tournai		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 401 Sociologie professionnelle			
Ancien Code	PAIR4B01	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/J/T/C/J/T/J/T/C/J/T/J/T/C/ABI4010		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Gilly</b>  <b>Caroline MEDINA</b> (<a href="mailto:medinac@helha.be">medinac@helha.be</a>)  Tessadite MANSOURI (<a href="mailto:mansourit@helha.be">mansourit@helha.be</a>)  <b>HELHa Jolimont</b>  <b>Noémy GENOT</b> (<a href="mailto:genotn@helha.be">genotn@helha.be</a>)  Sophie MARISCAL (<a href="mailto:mariscals@helha.be">mariscals@helha.be</a>)  <b>HELHa Mouscron</b>  <b>HELHa Tournai - Salines</b>  <b>Clémentine MOREST</b> (<a href="mailto:morestc@helha.be">morestc@helha.be</a>)  Pierre-Laurent FLORIN (<a href="mailto:florinpl@helha.be">florinpl@helha.be</a>)  Anne LEFEBVRE (<a href="mailto:lefebvre@helha.be">lefebvre@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

L'UE contribue au terme de la formation, à prendre du recul par rapport aux 4 années d'études et à se projeter dans sa future vie professionnelle. Cette UE contribue à la constitution d'un portfolio (dossier de développement personnel et professionnel) pour son entrée dans la vie professionnelle.

#### **Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)**

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence OC1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- OC1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
  - OC1.2 Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)
- Compétence OC2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- OC2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

## Acquis d'apprentissage visés

Au terme de sa formation et sur base de preuves de la démarche réflexive, l'étudiant synthétise le processus de socialisation professionnelle dans lequel il est acteur.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR4B01A	Sociologie professionnelle et éthique institutionnelle	12 h / 1 C
PAIR4B01B	AIP Démarche réflexive et développement professionnel et sém	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

### Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation de l'UE sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS spécifique à chaque implantation et disponibles sur ConnectED.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

## 5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition et au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie professionnelle et éthique institutionnelle			
Ancien Code	15_PAIR4B01A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI4011		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Tessadite MANSOURI</b> (mansourit@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 401 : Sociologie professionnelle et éthique institutionnelle.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Compétence de fin de formation :

##### **Compétence 1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel  
4.C1.2. Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques

##### **Compétence 2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Acquis d'apprentissage de l'UE 401 et de l'activité d'apprentissage :

Au terme de sa formation et sur base de preuves de la démarche réflexive, l'étudiant synthétise le processus de socialisation professionnelle dans lequel il est acteur.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

1. Introduction à la sociologie professionnelle
2. Le contexte socio-économique
3. Le travail, source de souffrance ?
4. Une éthique organisationnelle
5. Rendre le travail plus juste
6. Les nouvelles formes d'organisation du travail
7. Cultiver la démocratie au travail
8. La place de la femme dans la société salariale
9. La cohabitation intergénérationnelle

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

## Démarches d'apprentissage

- Séances magistrales participatives
- Analyse réflexive avec échanges de cas vécus
- Lecture critique de documents de référence (ex. appel à candidature)
- Mise en évidence des liens avec le projet professionnel

## Dispositifs d'aide à la réussite

- Approche socioconstructiviste : interactions, collaboration, coconstruction, échanges étudiants-étudiants et enseignante-étudiants
- Accompagnement et coaching

## Sources et références

Powerpoints, références et documents complémentaires disponibles sur ConnectED

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable en soins généraux » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE401 -Annexe fiche UE-Gilly-25-26" disponible sur ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel et séminaires			
Ancien Code	15_PAIR4B01B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI4012		
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Caroline MEDINA</b> (medinac@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

En BIRSG4, les AIP de démarche réflexive et développement professionnel permettent aux étudiant.e.s de poursuivre leur démarche réflexive individuelle (portfolio réflexif et travail d'année) et de travailler des notions mobilisées dans les activités de démarche réflexive et de développement professionnel du parcours BIRSG.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Conformément à l'OTI de BIRSG4, les AIP de « démarche réflexive et développement professionnel » visent l'acquisition des différentes compétences du référentiel, avec une attention particulière à l'argumentation et au développement individuel et collectif ainsi qu'à la manipulation de notions de démarche réflexive et de développement professionnel (DP).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Poursuite du développement des compétences individuelles utiles au DP du futur Praticien de l'Art Infirmier (PAI) :

- Evaluation des facteurs psycho-sociaux
- Reconnaissance au travail
- Développer la motivation au travail
- Trouver sa place dans une équipe existante
- Comportements orienté solutions
- Activités favorisant la cohésion d'équipe
- Singularité / plus-value de l'étudiant.e dans le milieu professionnel
- le feed-back professionnel
- la régulation des tensions interpersonnelles
- Transformer le changement en opportunité

Y compris séminaires informatifs :

- séances informatives
- entretiens réflexifs
- coaching
- séminaires

### **Démarches d'apprentissage**

Mises en situations concrètes mobilisant l'intelligence collective et la collaboration puis une démarche réfléxive individuelle

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Accompagnement et coaching personnalisés

### **Sources et références**

Voir bibliographie spécifique sur ConnectED

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant·e est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 4 Bachelier : infirmier responsable en soins généraux » disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE401 -Annexe fiche UE-Gilly-25-26" disponible sur ConnectED.

## **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).